



# ESTIMATION

N° D202510-635

En date du 15/10/2025

## Rapido'Devis

### RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael  
29470 Plougastel Daoulas

GVX HORIZON

M. Guillaume Vasseur  
16 Rue du Haut Chemin  
28150 Ymonville  
SIRET : 97960824700016

Adresse du chantier  
1 Place des Halles  
28000 Chartres

### Peinture

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	CHAMBRE 1 - Peinture murs et plafond (12 m <sup>2</sup> )				
1.1	Préparation des supports				
1.1.1	Protection complète  Protection des sols par film plastique et adhésif, protection des meubles et équipements	1 fft	45,00 €	5.5 %	45,00 €
1.1.2	Dépoussiérage et nettoyage  Dépoussiérage complet des surfaces, nettoyage des supports existants	12 m <sup>2</sup>	2,50 €	5.5 %	30,00 €
1.1.3	Ponçage léger  Ponçage léger des surfaces pour accroche, grain 120	12 m <sup>2</sup>	3,80 €	5.5 %	45,60 €
1.1.4	Rebouchage ponctuel  Rebouchage des petits trous et fissures avec enduit de rebouchage	5 u	4,20 €	5.5 %	21,00 €
1.1.5	Enduit de rebouchage  Enduit de rebouchage en pâte, sac 1,5 kg	1 u	12,50 €	5.5 %	12,50 €
1.2	Application sous-couche				
1.2.1	Sous-couche universelle  Sous-couche acrylique universelle, application 1 couche	12 m <sup>2</sup>	4,80 €	5.5 %	57,60 €
1.2.2	Fourniture sous-couche  Sous-couche acrylique universelle, pot 2,5L	1 u	28,50 €	5.5 %	28,50 €
1.3	Peinture de finition				
1.3.1	Application peinture mate  Application peinture acrylique mate, 2 couches croisées au rouleau et pinceau	12 m <sup>2</sup>	8,50 €	5.5 %	102,00 €
1.3.2	Peinture acrylique mate  Peinture acrylique mate lavable, pot 2,5L	1 u	42,00 €	5.5 %	42,00 €

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
2	CHAMBRE 2 - Peinture murs et plafond (7 m <sup>2</sup> )				
2.1	Préparation des supports				
2.1.1	Protection complète Protection des sols par film plastique et adhésif, protection des meubles et équipements	1 fft	35,00 €	5.5 %	35,00 €
2.1.2	Décollement papier peint Décollement papier peint existant, grattage et nettoyage des résidus	7 m <sup>2</sup>	6,80 €	5.5 %	47,60 €
2.1.3	Ponçage et préparation Ponçage des surfaces après décollement, grain 120-240	7 m <sup>2</sup>	4,50 €	5.5 %	31,50 €
2.1.4	Rebouchage et lissage Rebouchage des défauts et lissage des surfaces pour finition parfaite	7 m <sup>2</sup>	5,20 €	5.5 %	36,40 €
2.1.5	Enduit de lissage Enduit de lissage en poudre, sac 25 kg	1 sac	18,50 €	5.5 %	18,50 €
2.2	Application sous-couche				
2.2.1	Sous-couche universelle Sous-couche acrylique universelle, application 1 couche	7 m <sup>2</sup>	4,80 €	5.5 %	33,60 €
2.2.2	Fourniture sous-couche Sous-couche acrylique universelle, pot 2,5L	1 u	28,50 €	5.5 %	28,50 €
2.3	Peinture de finition				
2.3.1	Application peinture mate Application peinture acrylique mate, 2 couches croisées au rouleau et pinceau	7 m <sup>2</sup>	8,50 €	5.5 %	59,50 €
2.3.2	Peinture acrylique mate Peinture acrylique mate lavable, pot 2,5L	1 u	42,00 €	5.5 %	42,00 €
3	FINITIONS ET NETTOYAGE				
3.1	Retouches finales Retouches ponctuelles et finitions soignées	2 h	35,00 €	5.5 %	70,00 €
3.2	Nettoyage complet Nettoyage complet du chantier, dépôse des protections	1 fft	65,00 €	5.5 %	65,00 €
3.3	Évacuation déchets Évacuation des déchets de chantier en déchetterie	1 fft	45,00 €	5.5 %	45,00 €
3.4	Durée estimée des travaux : 3 jours ouvrés				
3.5	Recommandations : Aération régulière pendant séchage (24h entre couches), température ambiante 15-20°C				

## Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

### TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	896,80 €
TVA (5.5%)	49,32 €
Total TTC	946,12 €
<b>Net à payer</b>	<b>946,12 €</b>

Offre valable jusqu'au **14/11/2025**

Bon pour accord et signature